



## APPEL À PROJETS

### E-TRANS « POIDS LOURDS ÉLECTRIQUES 2024 »

#### QUELS PROJETS ?

Cet appel à projets vise à soutenir des projets d'acquisition, de location de **véhicules lourds électriques** pour le **transport de marchandises**. Le **retrofit** de véhicules thermiques est également éligible.

#### QUELS SOUTIENS ?

L'intensité de l'aide sera déterminée selon la nature du projet :

Pour l'**acquisition** et la **location longue durée**, un taux d'aide de 50% maximum en **subvention** du surcoût d'un véhicule électrique par rapport à un modèle de référence de la même catégorie, avec un plafond d'aide à :

- ↳ 20 000 € par véhicule de catégorie N2 (de 7,5t à 12t),
- ↳ 65 000 € par véhicule de catégorie N3 (> 12t) non tracteur routier,
- ↳ 90 000 € par tracteur routier de catégorie N3 (> 12t).

Pour le **retrofit**, les coûts éligibles sont les coûts de transformation du véhicule thermique en véhicule à batterie électrique.

Les projets soutenus devront justifier d'un kilométrage annuel minimum de :

- ↳ 10 000 kilomètres annuels par véhicule de catégorie N2,
- ↳ 25 000 kilomètres annuels par véhicule de catégorie N3 non tracteur routier,
- ↳ 50 000 kilomètres annuels par tracteur routier de catégorie N3.

L'aide ne pourra pas dépasser 1 M€ par entreprise, pour 20 véhicules maximum.

Les dossiers seront instruits au fil de l'eau dès l'ouverture au **12 juin 2024** et **dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible de 20 M€**. Il est donc important de candidater le plus rapidement possible pour augmenter ses chances de succès.



**BÉNÉFICIAIRES**  
PME



**FORME DE L'AIDE**  
Subvention



**INTENSITÉ DE L'AIDE**  
Maximum 50%  
du surcoût écologique



**PÉRIODE**  
Clôture au 19/08/2024 ou  
dès épuisement du budget

#### FINANCEURS



21 années  
d'expérience

150  
Collaborateurs

15 Mds€  
de projets  
financés  
depuis 2013

8 bureaux  
ouverts en  
France



**Franck**  
**MAUDOUX**  
Directeur  
développement